

BORDEAUX : Port de la LUTTE n°3



Bulletin de la mobilisation sur l'agglomération publié par l'intersyndicale
expression des actions interprofessionnelles des grévistes de Gironde

Lundi 25 Octobre 2010

Jeudi 28, toutes et tous dans les rues de Bordeaux ! Allez, on lâche rien, demain, on continue !

Depuis le samedi 16 octobre, en complément aux grandes manifestations, ce sont plusieurs initiatives prises en assemblées générales et en intersyndicales locales qui ont participé de la diversification de la mobilisation contre ce projet de réforme des retraites :

Blocage de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, blocage du Dépôt Pétrolier d'Ambès à Bassens, blocage des Transports Frigorifiques Européens T.F.E à Bègles, manifestation à la gare St Jean avec et en soutien aux cheminots en grève reconductible, manifestation des étudiants et lycéens, blocage des entrepôts centraux des distributeurs Auchan à Carbon Blanc et Leclerc à Pessac, manifestaient sur la zone industrielle de Pessac, actions péages, rassemblements devant la Préfecture, devant l'Inspection du Travail, ...

L'intersyndicale départementale réunie vendredi soir soutient et relaie ces diverses initiatives, à suivre en fonction des opportunités des uns et des autres.

Mardi 26 octobre :

- opération péage à Virsac 10h (avec secteur de l'Energie)
- manifestation de la jeunesse, suite à AG Bx III lundi
- rassemblement 11 H 30 rond point de Géant Casino Pessac

Mercredi 27 octobre :

- opération escargots en préparation

Jeudi 28 octobre :

- grève et manif : Place de la Victoire 11h, départ 11H30. en tête CFDT (début cours d'Albret), Parcours : cours Aristide Briand, cours d'Albret, Gambetta, Tourny, Grand Théâtre, quais, place de la Bourse.

Vendredi 29 octobre :

- opération ponts tournants en préparation

Contactez les unions locales, de nombreuses initiatives se prennent en assemblées générales interprofessionnelles et intersyndicales.

Réunions, AG intersyndicales et interprofessionnelles :

Bassens :

Maison des Syndicats à 17h

Bègles :

Ecole Joliot Curie 18h

Libourne :

Bourse du Travail 18h (mardi)

Mérignac :

UL CGT Mérignac (avenue Dassault) à 17h

Pessac :

UL CGT Pessac (ZI Pessac 28 rue Gustave Eiffel) à 17h

Sud Gironde :

Saint Macaire 19h

La grève est un droit pour tous !

Le droit de grève est garanti par la constitution. Chaque salarié a le droit de faire grève avec ou sans syndicat. Aucun patron ne peut sanctionner un salarié pour avoir usé du droit de défendre ses intérêts. Nul préavis ne peut être exigé sauf règles particulières dans les Services Publics et dans les transports

